

# LA MARTINIQUE, ILE UNIQUE



LA MARTINIQUE  
C'est tout un monde

## Situation

Située en plein cœur de l'archipel des Caraïbes, la Martinique fait partie du groupe des petites Antilles ou « îles au vent ». Ses côtes sont baignées à l'est par l'océan Atlantique et à l'ouest par la mer des Caraïbes. Elle se trouve à environ 7 000 km de la France, à 3 150 km de New York, à 3 688 km de Montréal, à 440 km de la première côte sud-américaine. Ses voisines les plus proches sont au nord, la Dominique à 25 km, la Guadeloupe à 120 km et au sud, Sainte-Lucie à 37 km. La Martinique se trouve à égale distance des côtes du Venezuela et de Haïti/Saint-Domingue (800 km).

## Géographie

La Martinique s'étend sur 1 100 km. Elle mesure 80 km dans sa plus grande longueur et 39 km dans sa plus grande largeur. Le nord de l'île présente un relief jeune et vif. La Montagne Pelée en est le point culminant (1 397 m). Forêts denses, rivières et cascades caractérisent le Nord. Au centre, la plaine du Lamentin fait la transition avec la région sud au relief doux et ancien. La côte sud abrite de nombreuses baies et anses très pittoresques. La savane des pétrifications, à l'extrême sud, est une vraie curiosité géologique.

Le climat est relativement doux en Martinique et la chaleur n'y est jamais excessive. La température moyenne de 26° C en fait l'île de « l'éternel été ». Venues de l'est et du nord-est, des brises régulières, les alizés, rafraîchissent l'atmosphère en permanence. La Martinique, de par ses conditions climatiques tropicales, est couverte d'un manteau végétal exubérant : somptueuses forêts tropicales, fourrés, savanes, innombrables espèces d'arbres, de fruits, de plantes et de fleurs, sans oublier les palétuviers de la mangrove. L'ensemble fait de l'île un extraordinaire jardin. La faune, essentiellement composée d'oiseaux, de mammifères marins (baleines, dauphins...) de tortues, de poissons et de crustacés s'enrichit également de petits lézards, appelés « mabouyas » ou « anolis », d'iguanes spécifiques à la Martinique. Le « manicou », sorte de sarigue, est l'un des rares mammifères à s'être installé aux Antilles. La mangouste, en revanche, a été introduite par l'homme.

## Population et Culture

La population de la Martinique est « plurielle ». Cette diversité est due au métissage entre les occupants successifs de l'île : amérindiens, européens, africains, indiens, levantins et asiatiques. Environ un quart de la population vit dans le chef-lieu, Fort-de-France. Son héritage d'artisanat, sa littérature riche d'écrivains de renom et de grands poètes, la musique et la danse, l'art de vivre et la gastronomie font de la Martinique une terre de tradition et de culture. En Martinique, les confessions religieuses sont très présentes. La langue officielle est le français, mais tous les Martiniquais parlent le créole, issu de la rencontre entre le vieux français, l'anglais, les dialectes africains et de la survivance de termes amérindiens.

## Dates marquantes de l'histoire de l'île

C'est en 1502, lors de son quatrième voyage vers le Nouveau Monde, que Christophe Colomb débarque en Martinique. A cette époque, l'île est habitée par les Indiens Caraïbes qui en ont chassé les Arawaks, originaires également de la vallée de l'Orénoque. La Martinique est alors appelée Madinina, l'île aux fleurs.

Avant 1493 : populations Arawak et Caraïbe se sont succédées dans les petites Antilles, en provenance du nord-est de l'Amérique du Sud (Orénoque – Vénézuéla).

1502 : Christophe Colomb accoste en Martinique. Septembre 1635 : Pierre Belain d'Esnameuc arrive en Martinique et construit sur le lieu même de son débarquement le fort Saint-Pierre, à l'origine de la ville du même nom. 1635 à 1658 : Des guerres d'escarmouches incessantes vont amener l'élimination quasi totale des Caraïbes par les Européens. L'introduction de la canne à sucre par les Hollandais chassés du Brésil sera le point de départ d'une « économie du sucre », marquée par l'apparition de grands domaines, les « Habitations » et l'instauration, pour la main-d'œuvre, de la traite des noirs.

1685 : établissement du « Code Noir » de Colbert qui, en 60 articles, régit officiellement, jusqu'en 1848, la vie des esclaves.

1662 à 1848 : plein essor de l'économie de plantation et d'esclavage.

1848 : abolition de l'esclavage sous l'impulsion de Victor Schoelcher et introduction progressive de la main d'œuvre indienne.

8 mai 1902 : éruption de la Montagne Pelée et destruction de la ville de Saint-Pierre (la « Venise des Caraïbes »). 30 000 personnes périssent alors.

19 mars 1946 : la Martinique devient département français. Elle est représentée par 4 députés et 2 sénateurs.

1982 : Avec la loi de décentralisation, la Martinique devient une région. De nos jours, la Martinique est à la fois une région et un département français.

En 2016, elle deviendra une collectivité unique.